

**STOPP**
häuslicher
Gewalt

Que faire en cas de violence domestique?

Êtes-vous concernée?

La personne avec laquelle vous vivez – votre conjoint, votre ami ou un proche – est violente à votre égard ou vous a menacée. Une telle cohabitation n'est plus possible.

Cette situation génère en vous peur et stress.

Vous cherchez une issue de secours.

Protection et sécurité

Si vous êtes battue à votre domicile, vous pouvez en informer la police en composant le numéro de téléphone 110 afin de recevoir une protection immédiate contre la maltraitance. La police a la possibilité d'expulser le coupable du domicile. L'homme se voit dans l'obligation de rendre ses clés et de quitter l'appartement. Il lui est alors interdit de retourner au domicile pendant 14 jours au plus. Vous avez ainsi la possibilité pendant ces 14 jours de réfléchir à ce que vous souhaitez faire.

Profitez de cette période pour nous consulter!

Conseil et aide

Nous vous soutenons, vous informons et vous accompagnons, que vous souhaitiez vous séparer ou non de votre conjoint.

Si vous ne parlez pas allemand, demandez à une connaissance ou à un ami de nous appeler. Ils peuvent également vous accompagner lors de la consultation. Des interprètes maîtrisant diverses langues sont également à votre disposition.

Nous vous portons assistance si vous souhaitez entamer une procédure accélérée auprès du tribunal concernant l'attribution du domicile conjugal. Vous pouvez par ailleurs demander la mise en place d'un dispositif de protection. Il sera ainsi interdit au coupable d'entrer en contact avec vous, de vous harceler ou de séjourner à proximité de votre domicile.

Dans le cas où votre permis de séjour dépend encore de celui de votre conjoint, vous pouvez faire une demande d'autorisation de séjour personnelle. En cas de séparation avec votre conjoint, vous conservez l'autorité parentale conjointe et ne perdez pas vos enfants.

Dans certains cas, vous pouvez également demander le droit de garde exclusif.

Foyer pour femmes

Des femmes peuvent décider si elles ont besoin de la protection du foyer pour femmes.

Au foyer pour femmes celles-ci peuvent retrouver le calme et planifier leur futur chemin de vie. Elles sont régulièrement suivies et conseillées. Il y a également des aides proposées aux enfants.

Centre de femmes

Le centre de femmes est un lieu indépendant de consultation pour femmes. Nous apportons également des aides aux enfants touchés par la violence.

Numéro d'urgence pour femmes

**08000 116 016**

La ligne d'assistance téléphonique nationale est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an. Vous pouvez y recueillir des

informations en différentes langues sur le comportement à adopter en cas de violence domestique.

URGENCE POLICE**110**

La violence domestique est passible de sanctions et INTOLÉRABLE!

Conseil et aide pour le district et la ville de Reutlingen



Erstberatungsstelle Wohnungsverweis
Landkreis Reutlingen 07121-480-4216
Stadt Reutlingen 07121-9486-0



PUNKTUMplus 07121-9486-0



Stadt Reutlingen

